

Sujet: [INTERNET] projet réserve

De : André BENOIST <[redacted]>

Date : Mon, 28 Nov 2022 09:42:27 +0100 (CET)

Pour : pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de trouver ci-jointes mes réactions sur le projet de réserve de la seine champenoise; j'espère que mon courrier vous donnera une autre vision du terrain.

Dans l'attente d'une réponse, merci

Monsieur BENOIST André

2022 courrier prefecture projet nogent réserve.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Monsieur BENOIST André

51260 BAGNEUX

Ayant assisté à la réunion d'information à Conflans s/seine le 7 novembre 2022 à 18 h, je suis en désaccord avec certains propos des intervenants, à savoir :

1°) les prairies : elles seraient propices à la dépollution, mais il n'a pas été dit que les peupleraies étaient beaucoup plus performantes par leur enracinement et qu'elles retiennent les métaux lourds dans leur bois, etc... quant aux prairies, si elles sont données en pâture aux animaux à des dates déterminées..... bonjour les contaminations diverses dues à ce qu'elles auront emmagasiné !!!

2°) développement économique : comment peut-on inciter les 1100 propriétaires concernés par le périmètre du projet à entretenir leurs parcelles si on leur impose des contraintes : exemple : pas de regroupement en totalité des parcelles (certaines ne sont même pas desservies par des chemins) pas de dépôts pour les bois... Les propriétaires doivent tirer un revenu correct de leur foncier d'autant qu'une opportunité s'offre à eux puisqu'un gros industriel à Troyes GARNICA va pouvoir encourager l'entretien de leurs parcelles par l'achat de bois.

3°) la gestion des lacs : comment peut-on conserver une flore et une faune normales quand, au moment des crues de printemps, on les prolonge artificiellement de 2 à 3 semaines (voir +) surtout en mai et début juin, et ceci en plein débouillage de l'herbe ; de plus, les peupliers qui ont été plantés dans l'année crèvent. (j'aimerais rappeler qu'il faut 3 mn à un humain pour se noyer et qu'il y a un temps spécifique pour chaque espèce....)

4°) entretien de ces parcelles : au vu des contraintes pour faire de cette zone, une réserve et un lieu de « bien-être », je relève qu'aucune indemnisation n'a été proposée ; un salaire correct à l'Ha ? L'annulation totale de la Taxe Foncière ? Quand vous allez visiter un zoo, vous versez une contribution pour l'aide à la gestion....

5°) la pollution de la nappe phréatique superficielle :!!!! des camions de la région parisienne viennent benner en continu de la terre des travaux de Paris remise à l'air libre directement dans l'eau libérant ainsi des nitrates, des virus, etc... tout ceci en aval du projet proche de Nogent s/seine et en toute tranquillité ; le comble, un autre projet de 50 ha est à l'étude à Bagneux en amont pour faire la même chose que sur Pont s/s/ Nogent s/seine encerclant ainsi ce territoire que vous voulez le plus naturel pour la flore et la faune : une supercherie !!!

6°) pour terminer ces remarques, il faut rester réaliste, nous sommes des gens de la terre, nous respectons la nature, nous ne sommes pas des indiens dans un parc, et tout comme ceux qui prônent les belles choses idéalistes et parfois utopiques, mais qui ont, par ailleurs, des revenus bien réels, nous avons besoin, nous aussi, des revenus pour maintenir le

territoire et y rester ; et à ce sujet, combien des 1100 propriétaires concernés (chiffre annoncé et pour 97 % des privés) ont été informés personnellement par écrit de ce projet ? C'est une atteinte à la propriété privée.